

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240722_P_103
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Emmanuelle LEGER » psychomotricienne formatrice pour des temps d'animation en soutien au développement psychomoteur en faveur des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du territoire.

N° 20240722_P_103

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Emmanuelle LEGER
Formatrice-Psychomotricienne
8 rue du 8 mai
42700 FIRMINY

Pour des temps d'animation dans l'accompagnement des professionnelles pour la mise en situation concrète des enfants qu'elles accueillent.

Date : De Septembre à Décembre 2024

Durée : 12 séances sur l'ensemble des RPE du territoire

Lieu : Relais Petite Enfance des communes du territoire.

Jauge : 30 personnes maximum

Montant : 1082€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 22 juillet 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240722-20240722_P_103-AU
Reçu le 02/08/2024